

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE LA SANTÉ

#### **Arrêté du 3 mai 2016 modifiant l'arrêté du 19 octobre 2015 portant nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence de santé de l'océan Indien**

NOR : AFSZ1630361A

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles D. 1432-15 à D. 1432-17;

Vu le décret n° 2014-658 du 23 juin 2014 relatif aux conseils de surveillance des agences régionales de santé, notamment son article 1<sup>er</sup>;

Vu l'arrêté du 19 octobre 2015 portant nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence de santé de l'océan Indien,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés membres du conseil de surveillance de l'agence de santé de l'océan Indien :

1° Membres des conseils ou conseils d'administration des organismes locaux d'assurance maladie :

a) Au titre du I (2°, a) de l'article D. 1443-36 :

Mme Yvette CHEN YEN SU, titulaire ; M. Barthélémy HOARAU, suppléant, désignés par la Confédération française démocratique du travail.

b) Au titre du I (2°, c) de l'article D. 1443-36 :

Mme Soraya al-Kobra SOIBRI, titulaire ; M. Moindjie SAID, suppléant, désignés par la Confédération française démocratique du travail.

#### Article 2

Le secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* des ministères chargés des affaires sociales.

Fait le 3 mai 2016.

Pour la ministre et par délégation :  
*Le secrétaire général des ministères  
chargés des affaires sociales,*  
P. RICORDEAU